



EDITION DES AMICALES du STALAG V B
(Les captifs de la Forêt Noire)
et des STALAGS X A, B, C

Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone 874-78-44 (poste 38)



Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris.

mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire N° 20165

NOS REVENDICATIONS

Nous continuons à suivre de très près la marche des événements concernant notre retraite d'Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre. La campagne présidentielle est terminée mais sur le plan social notre action revendicative continue. Jusqu'à complète satisfaction. Et nous sommes heureux de savoir que nos amis approuvent notre action et viennent parfois appuyer nos efforts. Il est le cas de notre ami L.-CH. ASSEAU, 81, rue de l'Abbé Groult, 75015 Paris, qui nous adresse la lettre ci-après :

« Je vous adresse ci-joint, à toutes fins utiles, un exemplaire de la motion que j'ai présentée au bureau de l'Association des Anciens Combattants de l'Aéronautique et de l'Espace, à laquelle j'appartiens.

« A travers le personnel non titulaire au service de l'Etat, cette motion s'applique également à tous les camarades du Régime Général, c'est-à-dire en fait ce que l'on appelle couramment le « secteur privé ».

« En souhaitant que toutes les Associations (Anciens Combattants, Anciens Prisonniers de Guerre, etc.) œuvrent pour faire triompher nos légitimes revendications, je vous adresse mes plus amicales salutations ».

L.-CH ASSEAU.

Et voici le texte de la motion qui était jointe à cette lettre :

MOTION CONCERNANT LA RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS ET ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Objet : Cette question ne concerne que le personnel non titulaire (contractuel, auxiliaire, etc.) ressortissant du Régime Général de Retraite (Sécurité Sociale et régimes complémentaires de retraite notamment).

— LOI DU 21-11-73.

Elle a pour but de ramener la possibilité de bénéficier de la retraite à plein taux à 60 ans au lieu de 65 ans.

1°) STIPULATIONS DE LA LOI

A partir du 1^{er} janvier 1974, tous les anciens combattants et anciens prisonniers de guerre doivent, s'ils le désirent, pouvoir prendre leur retraite à taux plein entre 60 et 65 ans, ceci à étaler en fonction de la durée de leurs services (captivité comprise).

2°) DECRET D'APPLICATION DU 23 JANVIER 1974

- a) Il a été promulgué avec trois semaines de retard ;
- b) Il est très restrictif puisqu'il étale cette possibilité de départ en retraite sur 3 ans ; en effet ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier 1977 que les intéressés quelle que soit la durée de leurs services pourront prendre leur retraite effectivement dès l'âge de 60 ans. Le texte de la loi est ainsi bafoué et dénaturé.

II — RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Il s'agit des régimes complémentaires de la Sécurité Sociale, à savoir IRCANTEC, UNIRS, AGIRC. L'incidence de la loi précitée sur les régimes de retraite doit être examinée d'urgence.

1°) LA LOI DU 21-11-73 NE PORTE QUE SUR LA SECURITE SOCIALE

Elle est muette en ce qui concerne les retraites complémentaires, alors que normalement le même régime (pour l'entrée en jouissance) que pour la Sécurité Sociale est appliqué.

2°) MONTANT DES RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Ils sont fonction du nombre de points acquis par l'intéressé au cours de sa carrière.

Dans ces conditions, l'Ancien Combattant ou Ancien Prisonnier de Guerre qui prend sa retraite avant l'âge de 65 ans se voit forcément frustré du nombre de points qu'il aurait pu acquérir entre la date de son départ effectif en retraite et la date où il aurait atteint 65 ans.

Il semble donc nécessaire, pour supprimer cet état de chose, qu'une péréquation basée sur la moyenne annuelle des points acquis vienne s'ajouter aux points réellement acquis.

III — PRISE EN COMPTE DES SERVICES MILITAIRES

1°) PAR LA SECURITE SOCIALE

Ils sont pris en compte, mais sans bonification.

2°) PAR LES REGIMES DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

En particulier pour ce qui est de l'IRCANTEC (qui est la Caisse de Retraite du personnel non titulaire de l'Etat) comme indiqué ci-après :

a) Anciens Combattants 14/18

Leurs services militaires sont pris en compte (péréquation de points basée sur une moyenne annuelle) quelle que soit l'époque de l'entrée de l'intéressé au service de l'Etat.

b) Anciens Combattants 39/45

Leurs services militaires ne sont pris en compte que si l'intéressé était déjà au service de l'Etat avant leur accomplissement.

Pourquoi cette discrimination entre les deux générations d'Anciens Combattants.

IV — RETRAITE COMMUNE A TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS

Nous n'évoquerons cette question que pour mémoire, car elle est parfaitement connue. Résumons-la cependant.

A. C. 14/18 : quelques 400 F. annuels (ce qui est peu eu égard aux services rendus et à ce que d'autres nations ont fait pour les leurs).

A. C. 39/45 : 50 F. annuels (sans commentaire). Pourquoi cette discrimination entre les deux généra-

tions d'Anciens Combattants, discrimination s'ajoutant aux autres qu'il serait trop long d'énumérer ou qui ne concernent pas l'affaire traitée ici.

L. CH ASSEAU.

**

Certes en ce qui concerne les retraites il subsiste un grand nombre de cas particuliers. A l'Amicale nous n'exerçons pas tous le même métier. Il y a des fonctionnaires, des professions libérales, des commerçants, des agriculteurs, des artisans, etc. C'est pourquoi le sujet traité par notre ami ASSEAU peut intéresser un grand nombre de nos camarades. D'autre part le Journal Officiel du 16 mai a publié six décrets fixant les modalités de la retraite anticipée accordée aux anciens combattants et P.G. qui sont affiliés aux régimes d'assurance-vieillesse des agriculteurs, des commerçants et professions libérales. Ces modalités sont identiques à celles prévues pour les salariés par le décret du 23 janvier 1974 : retraite anticipée à 63 ans en 1974, à 62 ans en 1975, 61 ans en 1976 et à 60 ans en 1977 compte tenu de la durée de la captivité et des services militaires. Ce qui semble indiquer que TOUS les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre sont concernés. Il y aura, malgré tout des cas particuliers. Aussi nous recommandons à nos amis de bien étudier la question et s'ils sont gênés pour leur demande de retraite, de bien examiner la question et au préalable de nous demander conseil. Nous sommes au Bureau de l'Amicale à la disposition de tous les Amicalistes.

Mais notre tâche n'est pas terminée. Il faut maintenant ramener l'application des décrets au texte de la loi du 21-11-73 votée par les députés unanimes. Et puis il y a cette parité de retraite avec nos anciens de 14/18. Pourquoi sommes-nous traités sur un mode mineur ? Pourquoi déclarer ipso facto que le combattant de 14/18 mérite plus d'égards que celui de 39/45 ? C'est un jugement inique. Il ne doit subsister qu'une seule retraite, celle de 400 F. Trop de nos camarades ont besoin de cet apport pour les aider à vivre. Trop d'entre nous paient maintenant les suites de la captivité et connaissent la gêne dans leurs foyers. Croyez bien que si nous réclamons cette parité, si nous luttons avec acharnement pour obtenir ces 400 malheureux francs c'est parce que socialement ils sont indispensables. Peut-être pas chez toi, ami nanti, qui jouit d'une bonne santé, dont l'avenir est assuré, mais pense à ton frère de captivité, pense au temps où tu étais aussi pauvre que lui, au temps où avec ton frère démuné tu partageais le même morceau de pain et tu nous donneras raison. C'est un devoir social d'aider nos amis dans le besoin ; c'est notre tâche de demain de leur faire obtenir la retraite à 400 francs.

H. PERRON.

Deux belles journées à BINCHE avec nos amis belges

La traditionnelle Assemblée Générale de nos amis belges des Stalags V s'est tenue le dimanche 28 avril à BINCHE, ville du Hainaut célèbre dans toute l'Europe et même dans les autres parties du monde pour son fameux Carnaval, aux rites immuables, dont l'origine remonte au 14^e siècle.

Notre Amicale était représentée à ce rendez-vous de l'Amitié franco-belge par une délégation de plus de 20 personnes, comprenant notamment : VIALARD, Vice-Président, YVONNET et Mme, l'Abbé DERISOUD, Président des anciens d'Ulm, DUEZ, BALASSE et Mme, BERTHET, ARNOULT et Mme, Mme FILLON, HERMANN et Mme, de Saint-Dié, JOSEPH et Mme, LEFEBVRE et Mme, de Duclair (Seine-Maritime), ROSEAU, de Lille, ROSE et Mme, SCHROEDER et Mme.

**

Arrivés sur les lieux dès le 27 avril, nous avons rencontré le samedi après-midi de nombreux camarades belges et nos amis LEFEBVRE de Duclair, sur la Grand Place de Binche, devant le café « Au Fernandel belge ». Le tenancier de ce café ressemblait, en effet, étonnamment à notre grand acteur Fernandel, au point que ce dernier était venu rendre visite à son sosie, il y a quelques années.

Puis, après quelques instants dominés par la joie des retrouvailles, nous avons pu découvrir le charme des édifices et des monuments de la ville de Binche, sous la conduite d'un guide très érudit : M. BOUSSARD. Nous avons d'abord visité le Musée du Carnaval qui se trouve à l'Hôtel de Ville, superbe construction surmontée d'un beffroi où l'on cotoie, sans cesse, à travers les salles :

l'art, l'histoire et les traditions séculaires. Dans un parc tranquille et ombragé par de grands arbres, nous avons ensuite admiré les hauts remparts, remarquablement conservés qui défendaient autrefois la ville. On peut voir encore dans ce parc quelques vestiges du Palais de Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et aussi un monument érigé à la mémoire du général BOUSSARD, baron d'Empire, né à BINCHE, qui a participé à toutes les guerres napoléoniennes.

Mais à BINCHE, le sujet principal, vers lequel on revient toujours, est bien entendu le prestigieux carnaval, venu du fond des âges, unique en son genre et qui attire chaque année près de 100.000 visiteurs le jour du Mardi Gras (A noter que le nombre des habitants de BINCHE, en temps normal, est d'environ 11.000).

Ce jour du Mardi gras, l'affluence est telle, qu'il se débite, paraît-il, dans chaque café de Binche (et il y en a environ 80) un hectolitre de bière toutes les 20 minutes.

Le rêve de tout Binchois est naturellement de devenir Gilles et de revêtir la fabuleux costume qui permettait autrefois d'être pendant 24 heures l'égal des princes.

Mais il s'agit là d'un honneur qui est loin d'être gratuit. Notre camarade NAVEZ, Président des Anciens Prisonniers de Binche qui connaît bien la question puisqu'il a déjà été Gilles 44 fois, nous a dit que la location d'un costume de Gilles, y compris les plumes d'autruche, le rembourrage en paille et le service d'un habilleur revenait à près de 30.000 francs belges (environ 3600 francs français nouveaux). Si bien que la plupart des Gilles,

dès le carnaval terminé, recommencent à verser chaque semaine une certaine somme d'argent au trésorier de la Société dont ils font partie, afin de pouvoir participer aux fêtes de l'année suivante.

A Binche, des travaux sont en cours pour aménager un vaste bâtiment qui deviendra en 1975, le Musée international du Carnaval et du Masque.

**

Cette journée du samedi, consacrée au tourisme, en compagnie de nombreux camarades belges, dont le Président ROLAND, l'organisateur DEREAU, le Secrétaire National ADAN, le porte-drapeau CAMBIER, STASSE de Liège, etc., s'est terminée par un dîner amical, pris en commun, dans un restaurant proche de la Grand Place de Binche.

**

Le lendemain dimanche, nous nous sommes retrouvés beaucoup plus nombreux bien sûr, à l'Hôtel de Ville pour assister à la projection d'un film en couleurs sur le Carnaval de Binche.

Notre éminent guide M. BOUSSARD, en commentant les images qui se succédaient sur l'écran, a réussi à faire partager à tous les spectateurs l'intérêt passionné qu'il porte aux rites bien définis du Carnaval, qui s'étendent sur six semaines pour se terminer en apothéose durant « les trois jours gras ».

C'est M. le Bourgmestre de Binche qui nous a reçu, un peu plus tard, dans la grande salle du

(Suite page 2)

Deux belles journées à BINCHE avec nos amis Belges

(suite de la page 1)

Conseil communal. Au cours de cette réception, particulièrement chaleureuse, suivie d'un vin d'honneur, des allocutions ont été prononcées par M. le Bourgmestre, puis par ROLAND au nom de l'Amicale belge et par ROSE au nom de la délégation française.

**

A l'issue de cette cérémonie officielle, empreinte de la plus grande cordialité, tous les participants se sont rendus à la Collégiale Saint-Ursmer, où était prévu un service solennel à la mémoire de nos camarades décédés. L'office s'est terminé aux accents de la Marseillaise et de la Brabançonne, jouées aux grandes orgues.

Une délégation franco-belge est allée, ensuite, au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de la guerre 39-45.

**

L'Assemblée générale statutaire, tenue dans une salle de l'Ecole des Frères, a été dirigée avec brio et fermeté par le Président ROLAND, qui veille depuis bientôt trente ans sur les destinées de l'Amicale belge des Stalags V.

Après une allocution de l'organisateur Martial DEREAU, nous avons entendu successivement des souhaits de bienvenue exprimés par NAVEZ, Président de la section locale de la FNAPG, le rapport d'ADAN, secrétaire général, un exposé de la situation financière de MAZUY, trésorier national et les conclusions de DENIS, vérificateur aux comptes.

Puis pour clôturer la séance, Armand ISTA, Vice-Président, qui selon ses propres termes parle « avec

un peu d'humour et beaucoup de cœur », a réitéré son entière confiance au Président ROLAND et affirmé avec force « qu'il fallait continuer à tenir le flambeau de l'Amicale ».

**

M. le Bourgmestre de Binche avait tenu à présider lui-même le banquet, servi par des jeunes gens, dans le réfectoire de l'Ecole des Frères et qui réunissait 123 convives.

Ce fut un excellent repas, agrémenté par la présence de nombreuses dames, ce qui nous permit au dessert de danser avec entrain, autour des tables, aux sons de la musique très caractéristique du Carnaval (Cette musique fait l'objet de recherches approfondies de la part de plusieurs Universitaires belges, qui ont l'intention de présenter 5 thèses sur ce sujet).

Au cours du repas, nous avons noté la présence à Binche des amis belges, dont les noms suivent :

Le Président ROLAND, ISTA, ADAN, ALEXIS, BAUWENS, BELMANS, BISTON, BOURTEBOURG, BRABANT, CAMBIER, CARPENTIER, COLLART, DAULIE, DENIS, DEREAU, DUFOUR, FRANÇOIS, GERBEHAYE, GUYAUX, HAMBYE, HANCART, HANSE, HENRIET, ancien Capitaine de l'Equipe nationale belge de football, HONORE, KEPTOMER, KLAUS, LAURENT, LEBRUN Omer, LEGRAND, LEGRAND, LESCUT, MARCHAND, MAZUY, ORT-XANS, PAQUET, PARADIS, PICART, POURBAIS, QUAQUEUE, SADOINE, SCORY, SEVRIN, STASSE, TONDEUR, TRANSON, VALAR, VANDENBORNE.

Que ceux qui ne sont pas cités veuillent bien nous excuser (Il y avait aussi, bien sûr les participants français dont nous avons donné les noms au début de cet article).

**

Avant de nous séparer, M. le Bourgmestre prononça un discours simple et émouvant, vigoureusement applaudi. Et c'est notre ami VIALARD qui,

avec le talent qu'on lui connaît, tira les conclusions de ce week-end binchois, en tous points réussi.

Du succès de ces deux journées, il faut d'abord féliciter l'organisateur Martial DEREAU, qui a de l'expérience en la matière, puisqu'il s'était déjà occupé de la mise au point de l'Assemblée de Louvrière en 1971.

Mais il nous faut aussi remercier spécialement M. le Bourgmestre de Binche qui a tenu à nous réserver entièrement ce dimanche 28 avril, au cours duquel il ne nous a pas quittés un seul instant. Nous avons reçu dans sa ville un accueil particulièrement cordial, qui nous a beaucoup touchés et que nous n'oublierons pas de sitôt.

De ce voyage en Belgique, nous rapportons une certitude accrue dans la pérennité des amitiés nées dans les barbelés et une confiance renforcée dans la persistance des valeurs morales que représentent nos Associations.

C'est pourquoi, nous sommes persuadés que ces rencontres franco-belges, reposant maintenant sur une tradition solidement établie, se prolongeront, sans aucun doute, tant qu'il restera des adhérents dans nos Amicales.

Maurice ROSE.

RETENEZ BIEN CECI :

LE PREMIER JEUDI

DU MOIS

DINER ENTRE AMIS

COURRIER DE L'AMICALE

Je tiens tout d'abord à m'excuser auprès de mes amis P.G. du retard apporté à la publication de la correspondance portée au verso des chèques de virement réglant la cotisation 1974. Soyez tranquilles, chers amis, vos correspondances passeront sur le Lien. J'avais un choix à faire pour cette publication. Publier toutes les lettres reçues de Novembre à Février 1974 ou commencer par les mandats, et laisser les lettres pour plus tard. J'ai donc tiré à pile ou face. Ce sont les lettres qui ont gagné. Pardonnez le sort injuste fait aux mandats. Mais la saison creuse pour la correspondance va arriver et les mandats vont surgir. En voici d'ailleurs le début.

**

Notre ami Gabriel FLIPEAU, Le Cannet-Rocheville, envoie ses bonnes amitiés à tous et souhaite que notre Amicale fonctionne encore longtemps et soit toujours prospère. Quant à notre camarade il est heureux d'être dans le Midi pour y poursuivre une retraite que nous lui souhaitons longue et bénéfique.

Nos amis, Mme et Maurice LEFEBVRE, 9, rue de Vichy, « Les Guinards » Creuzier-le-Vieux 03300 Cusset, adressent leurs bonnes amitiés à tous les membres du Bureau et aux camarades de Balingen. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de notre ami LEFEBVRE s'est nettement améliorée. Nous attendons sa visite promise en Mai.

Notre ami Robert CAMBIER, Warquignies (Belgique), le sympathique porte-drapeau de l'Amicale Belge des Stalags V, que nous avons la joie de rencontrer à tous nos rassemblements amicalistes, souhaite une bonne santé à tous les amis français et surtout aux anciens du kommando 17731 et principalement à Jean RIGAUD, matricule 10783 VB, de St-Léonard-de-Noblat, route du Got. Notre bon souvenir à l'ami CAMBIER.

Notre ami l'Abbé BUIS vient d'être affecté au Sanctuaire marial de 06340 Laghet, situé à 40 km de Nice. Notre ami adresse ses meilleurs vœux pour la santé et la prospérité de l'Amicale. Nous remercions notre ami, fervent amicaliste, de ses bons souhaits et à notre tour lui adressons nos meilleurs vœux pour sa nouvelle résidence que nous rappelons pour les nombreux amis de notre cher Abbé BUIS : Sanctuaire de Laghet, 06340 La Trinité.

Notre ami Pierre PONROY, membre du Comité Directeur, nous communique un message de notre ami Pierre DARRIGUES, 14, rue St-Lazare, 75009 Paris, qui se trouvait, à l'époque des vœux de nouvel an, en Guyane pour quatre semaines, puis ce fut le Brésil. Malgré ses nombreux déplacements le Lien le suit fidèlement et notre ami est tenu au courant de la marche de l'Amicale ainsi que de ses manifestations. grand voyageur il a, en 1973, fait de nombreux séjours dans les pays socialistes de l'Est et principalement en Allemagne de l'Est : Dresde, Leipzig, Cottbus, Karl Marx Stad, etc.

Notre ami G. RENOUX « Le Richelieu », 46, avenue Albert-Camus, 86100 Châtellerauld est toujours très heureux de lire notre Lien et nous prie de présenter toutes ses amitiés aux copains de l'orchestre et du Roul'Hot Jazz et pourquoi pas aux fidèles auditeurs de l'orchestre du Camp. Merci à l'ami RENOUX pour notre Caisse de Secours.

Notre ami H. BLAIS, St-Bômer-les-Forges, adresse son bon souvenir à notre Président LANGEVIN qu'il eut comme compagnon de Baraque avec l'Abbé MULLER, etc. « Tout cela est bien loin dit-il, et déjà beaucoup de nos camarades sont morts avant la rente. J'envoie à tous mes dévoués camarades tous mes souvenirs ».

Notre ami M. MICHEL, 37, rue Arthur-Rozier, 75019 Paris, envoie ses sincères amitiés à tous et principalement aux anciens de Balingen.

Notre ami Marcel BARREAU, 12, rue Beufferie, 72200 La Flèche, adresse ses meilleurs vœux de santé à toute la famille VB et en particulier à tous les camarades cor-

donniers, tailleurs et menuisiers du Camp de Villingen. Il rend hommage à tous les dévoués collaborateurs du Lien pour leur dévouement à la cause P.G. Il ne peut plus à son grand regret placer des Bons de Soutien ayant subi une opération de la hanche qui se remet assez bien, et de plus étant en retraite.

Nous souhaitons à notre ami Marcel, notre ancien bouif, une rapide guérison et une retraite longue et heureuse.

Notre ami Yves DAUREL, Domaine de Salazard, 33560 Carbon-Blanc, n'a pas pu s'échapper du carcan Boulot pour venir assister à l'Assemblée Générale du 3 mars où ses nombreux amis l'attendaient. Notre ami Yves adresse son meilleur souvenir à tous.

Mme Maurice PAJOT, 47, Bd de Lorraine, 77360 Vaires-sur-Marne, nous écrit à la place de notre ami Maurice dont le moral n'est pas très brillant par suite de la déception causée par le fameux décret concernant la retraite et pour les travailleurs indépendants et les commerçants il n'y a pas encore l'ébauche d'un décret. Et pourtant ils ont bien besoin d'être soutenus et aidés. Ne désespérez pas, chers amis, nous continuons la lutte pour obtenir nos droits, tous nos droits, et nous y arriverons. Courage, restons unis, et notre volonté d'anciens P.G. gagnera cette bataille sociale.

Notre ami DENOGENT, de Trilport, de passage à notre bureau adresse son meilleur souvenir à tous les amis.

Notre ami Paul FAUVEL, 13, rue St-Didier, 52 Langres : avec ses bons et cordiaux souvenirs et sa fraternelle amitié aux anciens de Balingen.

Notre ami Georges LASCOMBES de LAROUSSILHE, 7, rue de la Grange aux Belles, Paris, avec un amical souvenir aux anciens du Waldho. Merci à notre sympathique pharmacien pour notre Caisse de Secours.

Notre ami le Docteur Jacques MEULEY, 41, Bd Carteret, 51 Reims, avec ses bonnes amitiés aux anciens du Waldho et de Balingen. (Vous ne plongerez pas dans la piscine du Sun Beach Hôtel! Vous n'avez pas de regrets toutib?) Merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami Roger CHARLOIS, rue du Puits de la Caille, 89330 St-Julien-du-Sault, avec ses bonnes amitiés et ses vœux les plus sincères pour l'Amicale ainsi que pour les anciens du XC.

Notre ami Henri FISSE, Allée Docteur Abadie, 33710 Bourg-sur-Gironde, souhaite que l'Amicale, toujours portée par sa vaillante équipe et ses adhérents puisse continuer sa longue route et ainsi soulager un peu nos camarades en détresse. Son meilleur souvenir à ceux du bureau et aussi à tous ses compagnons de Sandbostel, Nieuburg et Hahn.

Notre ami Pierre KOESTEL, Villa Pasteur, Groslay, avec son bon souvenir à ceux de Sandbostel et de « l'Equipe » en particulier.

Notre ami René GALMICHE, 4, rue de l'Eglise, 90 Giromagny, avec ses compliments pour le dévouement du bureau en faveur des déshérités et adresse à tous son cordial souvenir. (Mes bonnes amitiés à mon ancien collègue du Magasin Wolfarth). Merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami le Docteur Joseph CESBRON, Le Fuilet, 49270 St-Laurent-des-Autels, avec son fidèle souvenir et en particulier aux anciens du Waldho.

Notre ami Yves Le CANU, Avenue Clermont Tonnerre, 68, Aulnay-sous-Bois 93600, avec son bon souvenir aux anciens des X ABC et à tous les copains de l'Amicale.

Notre éminent collaborateur est sorti de son hibernation, sa santé s'est nettement améliorée et nous avons eu la joie de le rencontrer au banquet du 3 mars dernier. Alors à quand un article, Yves? Et merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami Charles POGGI, à St-Florent 20217, adresse son bon souvenir à tous les anciens du VB et du Waldho.

Espérons te voir à Bastia le 16 juin ami Charles!

Notre ami Georges DEMANNY, 54, rue Principale, Nehwiller, 67 Woert. Amitié à tous et particulièrement aux anciens de la baraque 53 de Sandbostel.

Notre ami André MONIN, 15, rue Fondary, 75015 Paris, adresse son bon souvenir aux anciens de Tuttlingen.

Notre ami Georges PIFFAULT, 9, rue H. Poincaré, 75020 Paris, amical bonjour à tous et son bon souvenir aux anciens du Waldho. Merci pour notre Caisse de Secours. Alors Georges, un bon mouvement, viens nous voir un premier jeudi!

Notre ami Joseph ERNEWEIN, 36, rue du Mt-Berjonn, 51 Vitry-le-François, souhaite le bonjour et la santé à tous les Amicalistes et en particulier aux anciens du Waldho.

Notre ami Antoine PONTANA, 9, rue de la Croix, 13007 Marseille, avec son meilleur souvenir au Comité de l'Amicale, aux anciens P.G. du StalagVB, et du Kommando Tannerie de Tuttlingen : BERAUD, BRION, MONIT, MEZIERE, OBERLE, MAIGNAN, Abbé PERY, Abbé MULLER, GUYEYRAUD, BROCARD, CASANOVA, etc.

Notre ami Albert POINCHEVAL, 11, rue Eléonor Daurée, 50 Coutances, souhaite à tous une bonne santé et leur adresse toutes ses bonnes amitiés. Nous souhaitons à notre ami POINCHEVAL une meilleure santé.

Notre ami André VANDRIESSCHE, 3, rue Voltaire, Mons-en-Barœul (Nord), avec son meilleur souvenir à tous. Merci pour notre Caisse d'entraide.

Notre ami Robert LAUBIN, Epaignes, 27260 Corneilles, avec son meilleur souvenir aux copains du VB.

Notre ami André BORDES, 12, rue Quatrefoies, 75005 Paris, se rappelle au bon souvenir de tous nos amis du Camp et du Waldho : DAUREL, LAGUERRE, GIRON, DANTIN, COSTE, sans oublier tous nos très grands amis corses, dont POLI.

Notre ami Francis GOGER, Cité de la Plaine, Petit Clemart 92140, espère que les anciens P.G. résistent avec succès aux atteintes de l'âge et de la maladie. Quant à lui sa santé est bonne ainsi que celle de sa famille. Il

DÉPOT MEUBLES : RYSTO

7 ter, Avenue de St-Mandé — PARIS (12^e)

Tél. : 343-45-07

Centralisation du Meuble

pour les Négociants Français

DÉPOT MEUBLES RYSTO

7 ter, Avenue de Saint-Mandé
PARIS (12^e) — Métro : NATION

Téléphone : 343-45-07

Renseignements gratuits à tout membre
de l'Amicale VB - X ABC

